

Livre pour la jeunesse, vers une conservation répartie le 13 juin 2002 à Niort

Exraits des résultats de l'enquête et des perspectives

Afin de poursuivre, la réflexion amorcée en décembre 2000, nous avons lancé une enquête sur la conservation des fonds jeunesse antérieurs à 1975.

Dominique Henry (documentaliste au CDDP de Charente-Maritime) en formation par correspondance pour une *Maîtrise de Lettres Modernes Option Littérature de Jeunesse* a effectué à l'ABCD un stage de 15 jours sur ce sujet. Elle a assuré le suivi et le dépouillement de l'enquête.

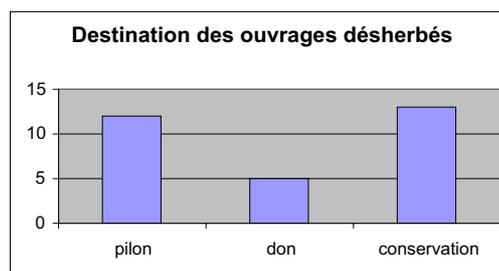
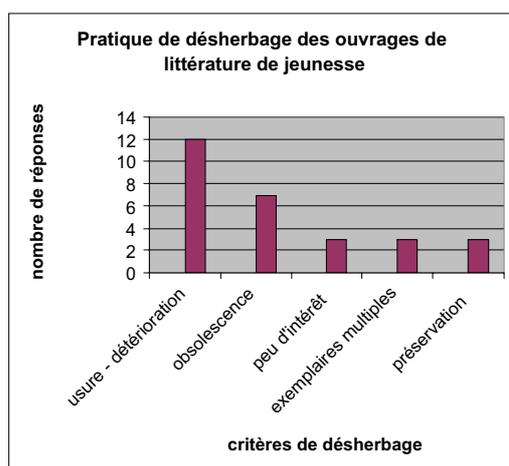
Les résultats de l'enquête

Les destinataires

Charente	Charente-Maritime	Deux Sèvres	Vienne
BM Angoulême BM Cognac CNBDI BDP 16	BM La Rochelle BM Rochefort BM Royan BM Saintes BM St Jean d'Angély BDP 17	BM Niort BM Thouars BM Bressuire BM Parthenay BDP 79	BM Châtelleraut BM Loudun BM Montmorillon BM Poitiers BU Poitiers BD Vienne

Les établissements surlignés sont ceux qui ont répondu à l'enquête. Par contre, les informations de Royan étant arrivées tardivement elles n'ont pas pu être intégrées aux résultats.

Les pratiques de désherbage et la destination des ouvrages dés herbés



L'existence de lieu adapté pour la conservation : 25 % non - 25 % pas vraiment - 50 % oui

L'informatisation des fonds conservés : 17 % oui - 17 % non - 66 % en partie

L'existence de fonds ancien littérature jeunesse (avant 1975) :

54 % oui - 23 % en cours - 23 % non

Détails sur les fonds anciens (d'avant 1975)

Bibliothèques	Date de création	Fonds de conservation
BDP Charente-Maritime	1965	Oui depuis 1989
BDP Deux-Sèvres	1945	Non
BD Vienne	19??	Non
CNBDI Angoulême	1988 en tant qu'association et 1990 sous l'appellation CNBDI	Oui depuis 1990 avec effet rétroactif du dépôt légal.
BM Angoulême	1971 Section jeunesse	Une ébauche
Bibliothèque du Pays Châtelleraudais	1950 dans ses locaux actuels	Oui depuis 1942 (fonds Heure Joyeuse)
BM Cognac	?	Oui depuis 1989/1990
Médiathèque Loudun	BM depuis 1964. Dans "vrais locaux" en 68/69	Pas de conservation organisée mais une garde préventive à partir de 1990.
Médiathèque de Niort	1986	En cours
Médiathèque Poitiers	1971 "bibliothèque de lecture publique". 1996 médiathèque	En cours de constitution. Conservation systématique depuis deux ans
Bibliothèque universitaire de Poitiers	1879	Oui mais les ouvrages pour la jeunesse sont dispersés dans les collections
Médiathèque de Parthenay	1989 : médiathèque actuelle mais 1975 pour la section jeunesse	non
Médiathèque de Rochefort	Service jeunesse 1984. A la Corderie depuis 1989	Oui depuis 1988
Médiathèque Michel-Crépeau La Rochelle	1936 pour la bibliothèque enfantine	Oui depuis 1958 avec la "Réserve enfant"
Médiathèque municipale de Saintes	Renouveau à partir de 1972	Oui depuis 1986
Médiathèque de Thouars	1910 pour la BM. Fonds jeunesse depuis 1970. Dans les murs actuels depuis 1976.	Oui depuis 1991

L'intérêt de la mise en place de ce plan de conservation

Les arguments énumérés convergent et tournent autour de six grands types d'approches différentes mais complémentaires et souvent associées dans les réponses (reproduites telles quelles ci-dessous).

Approche patrimoniale : sauvegarder un fonds qui a une histoire

- ✓ Ne pas oublier les **collections et éditeurs** disparus car ils ont marqué **l'histoire** du livre de jeunesse.
- ✓ **Faire découvrir** comme richesse potentielle **un patrimoine encore mal connu**.
- ✓ Constitution d'un **patrimoine littéraire jeunesse**.
- ✓ **Panorama muséographique** (auteurs, illustrateurs...).
- ✓ Un outil régional utile pour **faire connaître l'histoire de la littérature de jeunesse**.

Approche affective : pouvoir désherber plus sereinement

- ✓ Rendre possible l'élimination ou le don de certains ouvrages.
- ✓ Une **solution au problème de stockage** : faute de place et de moyens, il faut parfois **se résoudre à éliminer**. Autant le faire en **concertation** et avec **méthode**.
- ✓ Convaincre localement de la **nécessité de réserve**.
- ✓ Aider à **accepter le désherbage**, une **alternative à l'élimination**.
- ✓ **Eviter de détruire des documents épuisés**.

Approche économique : mutualiser les moyens et jouer la cohérence

- ✓ **Partage des moyens pour conserver et enrichir** ce patrimoine.
- ✓ Aide aux orientations globales de l'établissement (**acquisitions**, etc.).
- ✓ Spécialisation dans un domaine précis pour la **qualité de la conservation**, le gain de **temps** et de **place**.
- ✓ Plus de **cohérence** dans la conservation.

Approche civique : mieux connaître les ressources accessibles

- ✓ **Avoir connaissance des ressources** offertes par les établissements de la région et en faire profiter le public.
- ✓ Un **outil de connaissance des fonds existants** localement et régionalement.
- ✓ **Savoir qui a quoi et en obtenir la communication**.
- ✓ Fichiers informatisés **consultables par tous les publics**.
- ✓

Approche inspirée : valoriser les fonds de conservation

- ✓ **Valoriser** les richesses du fonds de la bibliothèque.
- ✓ Préservation et mise en valeur des différents **courants artistiques et littéraires**.
- ✓ **Faire vivre** ces fonds.
- ✓

Approche scientifique : aider à la recherche par une démarche plus sélective pour donner à voir

- ✓ Indispensable de conserver des **traces de l'évolution** spectaculaire de l'édition pour la jeunesse.
- ✓ Fonds de consultation pour les **chercheurs, permettre l'étude**.
- ✓ Intérêt **sociologique, historique**.

Il est à remarquer qu'en plus des raisons pratiques abordées — et celles-ci ne sont pas négligeables — et de la déculpabilisation du désherbage, la qualité, la cohérence du service rendu aux usagers et la volonté de préserver et faire connaître ce patrimoine sont clairement évoquées au point d'influencer la politique d'acquisition. Le souci d'offrir aux chercheurs un fonds d'investigation pertinent est très présent également. Loin de se heurter à l'indifférence, l'enquête, et plus largement le projet d'un plan de conservation répartie des ouvrages jeunesse, suscite de l'intérêt et met en évidence un engagement collectif.

Conclusion

Les bibliothèques ont réservé un accueil très favorable à ce projet de conservation répartie étant toutes confrontées aux problèmes de désherbage des livres jeunesse. Plusieurs établissements sont en attente de solution. La conservation répartie arriverait à point.

Dans la majeure partie, elles sont prêtes à participer à la conservation répartie soit en tant qu'établissement donneur et / ou établissement conservateur .

Mais à priori, il n'y a pas d'établissement susceptible d'accueillir toutes les collections (hors BD) afin de centraliser la conservation des livres jeunesse en Poitou-Charentes en un seul lieu. À moins de le créer ...

Les perspectives

Après l'analyse des résultats, Dominique Henry fait la proposition suivante (cf *Ce vers quoi on pourrait tendre*) qui s'appuie sur les différentes initiatives des bibliothèques, leur histoire, leurs spécificités, permettant ainsi de créer un véritable réseau interactif, souple et vivant capable d'échanges.

→ *la mise en place d'un plan de conservation partagée à différents niveaux*

→ *l'élaboration d'un catalogue collectif régional*

Présentation des différents niveaux du plan de conservation partagée :

Dans un premier temps, sont concernés les établissements à qui a été adressée l'enquête, puis ces informations seront adressées aux bibliothèques de la région, aux CDDP et CRDP, et aux IUFM.

1 - Le centre ressource : sera chargé de coordonner le projet, de centraliser les demandes, ceci pourrait être fait par l'ABCD et le CIRMLD pourrait assurer la conservation du fonds professionnel sur la littérature de jeunesse.

2 - Les fonds anciens : ils correspondent au fonds ancien déjà constitué et organisé de certains établissements comme La Rochelle, Châtellerauld,... mais dont l'existence doit être portée à la connaissance de tous.

3 - Les pôles d'excellence : offrent la possibilité aux établissements qui le désirent de faire une conservation thématique : par genre, pour thème, par auteur....

4 - La conservation par collection d'éditeur : mode de répartition fonctionnel et rationnel qui permet aux participants du plan de conserver une ou plusieurs collections d'éditeurs ainsi que les catalogues d'éditeurs (après discussion la date de départ pourrait être à partir de 1945).

Chaque établissement pouvant se situer au niveau 2, 3 et 4 soit au 3 uniquement soit au 4 et 3 ...

Dans un premier temps, sont concernés les établissements à qui a été adressée l'enquête, et dans un deuxième temps, nous élargirons le cercle à d'autres bibliothèques et centres de documentation (CDDP, CRDP ; IUFM, ...), afin de renforcer la conservation répartie et de la rendre plus pertinente en "couvrant" un maximum d'éditeurs. Peut-être, si la "couverture" régionale s'avère insuffisante, faudra-t-il s'apprêter à mutualiser nos forces avec une région voisine ?

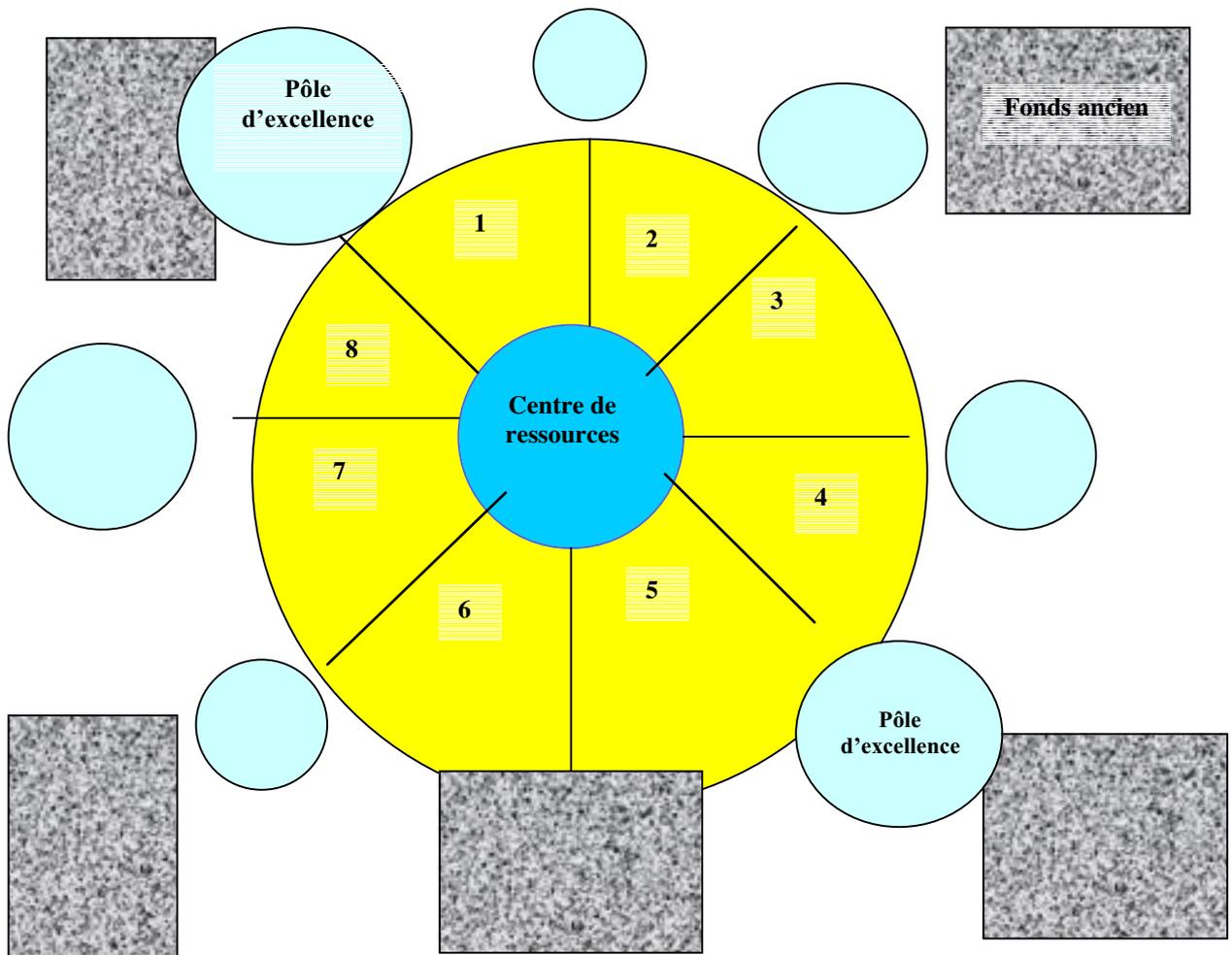
La constitution d'un catalogue collectif régional

Les fonds déjà informatisés pourraient constituer une base réserve, ébauche d'un catalogue collectif sur les ouvrages pour la jeunesse en Poitou-Charentes. Ce travail doit être développé en même temps que les échanges.

Des contacts pourraient être pris en 2003 avec le CRDP de Poitou-Charentes pour nous aider à la constitution de cette base à partir de leur logiciel BCDI et à la mise en ligne de celle-ci.

Nous devons travailler sur les versements des notices existantes dans une base collective et les problèmes juridiques que cela peut engendrer.

Ce vers quoi on pourrait tendre



Centre de ressources des fonds conservés : centralisation des demandes, des dépôts, recherches transversales, conservation du fonds professionnel sur la littérature de jeunesse.



Pôle d'excellence : Quentin Blake, travaux manuels, une œuvre au fil des éditions, évolution de l'illustration jeunesse, histoire du documentaire, étude d'un genre (policier, historique), l'album, les années 70, l'édition québécoise, etc.



Fonds ancien déjà organisé, restant autonome en fonction de l'histoire de la bibliothèque, mais porté à la connaissance de tous les chercheurs



Conservation répartie des ouvrages (après 1950 ?) : le plus rationnel et fonctionnel à la fois semble être une répartition par éditeur qui inclurait les différentes collections et types de documents ainsi que la conservation des catalogues éditeurs. Cf. annexe 4.

Annexe 4 : document de travail

<i>Recensement des éditeurs jeunesse "vivants" pour la conservation répartie</i>		
1	2	3
<p>Acte Sud junior (1995)¹</p> <p>Alain Beaullet éditions (1994)</p> <p>Albin Michel (1981)</p> <p>Autrement (1975)</p> <p>Avis de tempête (1993)</p> <p>Bayard jeunesse (1873)</p> <p>[Belin (1777)]²</p> <p>Bilboquet (1994)</p> <p>Bordas (1946)</p> <p>Calligram (1992)</p> <p>Casterman (1780)</p> <p>Centre Pompidou (1977)</p> <p>Le Cerf (1929)</p> <p>Chantecler (1951)</p>	<p>Cheyne éditeur (1980)</p> <p>Chouette (1988)</p> <p>Circonflexe (1989)</p> <p>Chardon bleu (1981)</p> <p>[Colin (1870)]</p> <p>Dessain et Tolra (1964)</p> <p>Deux coqs d'or Cf. Gautier-Languereau</p> <p>Dialogues théâtre</p> <p>Didier jeunesse (1995)</p> <p>Dominique et compagnie (1968)</p> <p>Duculot (1919)</p> <p>Dupuis (1938) BD</p>	<p>Ecole des loisirs (1965) 3500 titres au catalogue albums, romans et théâtre</p> <p>L'Ecole (1913)</p> <p>Archimède</p> <p>Kaléidoscope (1988)</p> <p>Loulou & compagnie</p> <p>Pastel (1988)</p>
4	5	6
<p>Editions des femmes (1973)</p> <p>Ed. La Fontaine (théâtre)</p> <p>Ed. ouvrières</p> <p>Epigones (1983)</p> <p>Etre éditions (1997)</p> <p>Flammarion – Père Castor (1931) 1400 titres au catalogue</p> <p>Fleurus-Mame (1994) Fleurus presse (1929)</p> <p>Frimousse (1996)</p> <p>Gallimard jeunesse (1972) 3000 titres au catalogue</p> <p>Gamma jeunesse (1971)</p>	<p>Gautier Languereau (1905) Deux cocqs d'or</p> <p>Glénat (1969) BD 3000 titres</p> <p>Grandir</p> <p>Grasset Jeunesse (1973)</p> <p>Gründ(1880)</p> <p>Hachette jeunesse (1850) 3000 titres au catalogue</p> <p>Hatier (1880) 400 titres au catalogue</p> <p>Hemma – Belgique (1956)</p> <p>La Joie de lire (1987)</p> <p>Larousse (1852) 750 titres au catalogue</p>	<p>Editions Lito (1951) 1300 titres au catalogue</p> <p>Le Lombard (1946) BD</p> <p>le Ricochet (1995)</p> <p>Lo País d'enfance (1994)</p> <p>Magnard jeunesse (1933)</p> <p>Mame (→ après 2^e guerre mondiale)</p> <p>Mango (1990) 800 titres</p> <p>La Martinière jeunesse (1995)</p> <p>Mila éditions (1984)</p> <p>Milan (1981) 850 titres</p> <p>Millepages (1996)</p> <p>Thierry Magnier (1998)</p>
7	8	9
<p>Mot de passe</p>	<p>Atelier du Poisson soluble (1989)</p> <p>Rageot (1941) 300 titres</p>	<p>Scala (1980)</p>

¹ Les dates entre parenthèse correspondent à la date de création.

² Les éditeurs entre crochets sont ceux qui n'éditionent plus en littérature de jeunesse mais seulement en édition scolaire
ABCD – 17/07/2002

<p>Motus (1988)</p> <p>Nathan jeunesse (1881) 976 titres au catalogue</p> <p>Ouest France (1975)</p> <p>Nord Sud (1982) 450 titres</p> <p>Editions Play Bac (1986)</p> <p>Pocket jeunesse (1994)</p> <p>Points de suspension (1997)</p>	<p>Ravensburger Buchverlag (1990)</p> <p>La Renarde Rouge</p> <p>Retz (1974) coll. théâtre</p> <p>Rivages (1984)</p> <p>R. M. N. (1895) 1200 titres</p> <p>Rouergue (1986)</p> <p>Rue du monde (1996)</p>	<p>Seuil jeunesse(1992) 600 titres</p> <p>Sorbier (1979)</p> <p>Syros (1976)</p> <p>Très Tôt Théâtre</p> <p>Usborne</p> <p>Utovic (1971)</p>
---	---	--